

CONSEIL D'ECOLE DU 2ème TRIMESTRE
En date du mardi 28 février 2023

Personnes présentes :

Les enseignants : M MURAT, Mme FANTON, Mme MASSON, Mme BOUTET, Mme ORVAIN, Mme LUPINACCI, Mme MORTESSAGNE, Mme DESROCHES, M CAUJOLLE, Mme DUPRE, Mme GOUPILLON, Mme LYRAUD, Mme Di COSTA (AESH)

Le Maire et les élus : Mme CHATELON (adjointe chargée des affaires scolaires)
Mme DUFOUR (conseillère municipale)
Mme SANTANA (responsable des services périscolaires)

DDEN : M FAURE

Les parents d'élèves titulaires : Mme CASTEL, M LISSANDRE, Mme DUGELAY, Mme LANG, Mme SALINGRE, Mme GUALBERT, M WEBER, Mme JANICOT, Mme EGLIZEAU, Mme PAYET

Les parents d'élèves suppléants : Mme DESIAUME, Mme BIOULAC

Personnes excusées :

- Mme LAPAQUETTE, Inspectrice de l'Education Nationale HV3
- M DARBON, maire de la commune

Secrétaire de séance : Mme MORTESSAGNE (enseignante)

ORDRE DU JOUR :

1- Prévision des effectifs rentrée de septembre 2023

2-Projets et sorties

3- Informations et questions diverses

Début de séance : 18h00

La directrice remercie les participants de leur présence à ce second conseil de l'année, un tour de table est fait pour les présentations.

Il est précisé qu'il y a eu des questions transmises par les représentants des parents d'élèves. Elles seront traitées au fur et à mesure du conseil quand les points abordés le permettent ou lors du 3^{ème} point.

1- Prévision des effectifs septembre 2023

- CP : 33 élèves (- 21 par rapport à 2022-2023)
- CE1 : 54 élèves (+ 22 par rapport à 2022-2023)
- CE2 : 32 (-8 par rapport à 2022-2023)
- CM1 : 40 (-14 par rapport à 2022-2023)

2- -CM2 : 54 (+ 12 par rapport à 2022-2023)

3- -ULIS : 12 (= par rapport à 2022-2023)

4- **TOTAL : 225 élèves à la rentrée septembre 2023 (à ce jour l'école compte 234 inscrits)**

Ces effectifs ne sont que prévisionnels ils sont amenés à évoluer selon les nouvelles inscriptions et départs d'élèves d'ici la rentrée de septembre.

2-projets et sorties

- Des projets énoncés au premier conseil d'école se poursuivent :

Le prix passerelle pour les classes de Mme Desroches et M Caujolle, Le prix « je lis j'élis » pour toutes les classes de l'école, les séances de natation, le permis piéton pour les classes de Mme Masson Mme Orvain, Mme Lyraud, Mme Desroches et Mme Mortessagne. Le passage du permis aura lieu le 9 mars.

Le projet fresque se poursuit également : dans le cadre de ce projet, les classes de Gay Lussac se sont rendues au MOULIN DU GOT : le 8 décembre pour les classes de Mme Dupré et M Caujolle. Le 9 décembre pour les classes Mme Orvain et Mme Mortessagne, le 13 décembre pour les classes de Mme Desroches et Mme Lupinacci/Mme Lyraud pour voir l'exposition lumière et transparence.

Ces mêmes classes se rendront au MUSEE ADRIEN DUBOUCHE et MUSEE DES BEAUX ARTS : le 26 mai sur la journée.

Des artistes ont commencé à intervenir dans les classes de Gay Lussac pour travailler sur la sérigraphie et la céramique. Une date de vernissage sera fixée fin juin, l'utilisation de la fresque sera ensuite ouverte aux écoles du secteur.

Eco délégués : L'année dernière l'école a été labellisée E3D Ce projet est poursuivi cette année. Des élections d'éco-délégués ont eu lieu dans toutes les classes. La 1ère réunion a eu lieu le 7 décembre au cours de laquelle les élèves ont fait des demandes et des propositions pour améliorer la vie de l'école la prochaine aura lieu le 29 mars.

Projets innovants : L'école participe de nouveau cette année au projet innovant de secteur : projet entre les différentes écoles du secteur pour apprendre à travailler ensemble et créer du lien entre les différentes classes sur différents thèmes.

Les classes de Mme Mortessagne, Mme Lyraud/Lupinacci ont rédigé des problèmes pour les écoles de Champnétery et Moissannes et en retour en ont reçu également.

- Concerts JMF

Tous les élèves de l'école Gay Lussac ont participé à un premier concert le 21 novembre et participeront à un second le vendredi 10 mars (un mot d'information sera collé dans la semaine) L'intégralité des entrées est financée par la coopérative scolaire soit 4 € par élève soit 560 €.

- **Ecole et cinéma :**

Les classes de Pressemane ainsi que la classe de Mme Mortessagne ont été au cinéma le 23 novembre pour voir le film Totoro et le 15 Mars les classes de Mme Boutet et Mme Mortessagne iront voir Jibouro.

- **Lutte contre les violences :**

Des bénévoles de l'association osons le dire 87 sont intervenus dans les classes de mme Boutet, Mme Masson, Mme Lyraud /Luppunacci le mardi 17 janvier et le jeudi 19 janvier dans les classes de M Caujolle, Mme Desroches, Mme Orvain et Mme Mortessagne afin de sensibiliser les élèves à toutes les formes de violences auxquelles ils pourraient éventuellement être confrontés.

Ce genre d'intervention fait totalement partie par exemple du projet Phare qui comme dans toutes les écoles du département est déployé au niveau de l'école. Le projet Phare est un projet de lutte contre le harcèlement scolaire qui est déployé depuis l'année dernière.

Chaque école a un protocole d'intervention en cas de suspicion d'harcèlement et des adultes référents : Mme Dupré et Mme Lyraud.

Des actions de prévention sont également mises en place dans les classes dans le cadre de l'enseignement de l'EMC ou par la participation d'actions comme par exemple la journée de la laïcité, la journée contre le harcèlement.

- **Formation aux gestes qui sauvent :**

Les classes de Mme Desroches et M Caujolle auront l'intervention de l'infirmière scolaire au mois de mars pour une petite formation sur les gestes qui sauvent.

- **La dictée du tour de France :**

La municipalité en collaboration avec le tour de France a proposé aux élèves de la classe de M Caujolle et à ceux de la classe de Mme Desroches de faire une dictée sur le tour de France. Cette dictée aura lieu le lundi 27 mars au collège. A la suite des résultats 8 élèves seront invités sur le tour de France. Cette dictée sera faite par 2 sportifs de haut niveau de la région.

- **Le concert de l'école Gay Lussac**

Remerciement à M Caujolle ainsi qu'à Mme Dupré pour leur investissement dans ce beau projet ainsi qu'aux enfants qui y ont participé.

Il y avait une question de parents sur la date et les bénéfices du concert : Le concert a eu lieu le jeudi 2 février et non le vendredi car le gymnase n'était pas disponible à cette date.

Pour les bénéfices, les entrées ont rapporté la somme de 916 € cette somme a été versée sur le compte de la coopérative scolaire et servira au financement des activités de toutes les classes de l'école.

La buvette et les gâteaux ont rapporté la somme de 607 € cette somme servira à financer le voyage des classes de Mme Mortessagne et Mme Orvain au Lioran.

Comédie Musicale : La classe de M Caujolle prépare une comédie musicale sur le thème d' Alice au pays des merveilles ,la date n'est pas encore fixée.

Opération jardinage :

Une opération jardinage avec la participation de Briconautes aura lieu lundi 13 mars pour les classes de M Murat et Mme Fanton et mardi 14 mars pour les classes de Mme Boutet et Mme Masson.

Sorties de fin d'année :

Toutes les classes font une sortie de fin d'année voir même plusieurs pour certaines :

- MUSEE ADRIEN DUBOUCHE et MUSEE DES BEAUX ARTS : le 26 mai sur la journée pour toutes les classes de Gay Lussac.
- Sortie sur Limoges en train dans le cadre du projet chemin de fer avec le pays d'arts et d'Histoire de Monts et barrages pour les classes de Pressemane et celle de Mme Orvain et dans le cadre du projet correspondance pour la classe de Mme Lupinacci/Mme Lyraud.
- Sortie de deux jours au centre la Loutre de Verneuil les 8 et 9 juin pour la classe de Mme Fanton.
- Sortie au Lioran pour les classes de Mme Orvain et Mme Mortessagne du 9 au 12 mai.
- La classe de Mme Desroches ira à Paris le 23 juin sur la journée pour visiter le Sénat.
- La classe de M Caujolle fera également une sortie de fin d'année mais pour l'instant elle est toujours en cours d'élaboration. Les parents de cette classe seront informés du lieu et de la date lorsque le projet sera finalisé.

Chaque sortie est un choix pédagogique en lien avec les projets de chaque classe.

3) Informations et questions diverses

- Est-ce que tous les enseignants ont le diplôme de 1er secours ?

Certains enseignants l'ont eu au moment du passage de leurs concours et d'autres pas. Il n'y a pas de renouvellement dispensé par l'Education Nationale.

- Les enseignants ont-ils des formations pour les enfants en situation de handicap ?

Mme Dupré est la seule enseignante à être formée sur le handicap. Pour les autres c'est de l'auto-formation.

- Plusieurs parents du CP nous ont fait part d'un mail reçu pour le remplacement de l'instituteur absent sauf que cet instituteur n'a pas été remplacé, pourquoi recevoir cette information si ce n'est pas le cas ?

Mme Boutet a été absente du 28 au 30 novembre. Un mail a été envoyé le 28 pour dire que Mme Boutet était absente mais remplacée (copie du mail) elle a bien été remplacée par Mme Grandjean Cindy (copie du mail remplacement). Par contre elle n'a pas été remplacée le 29 et le 30.

La messagerie académique rencontre des problèmes notamment avec les adresses gmail qui reconnaissent les envois groupés comme des spam et les messages peuvent être bloqués ou envoyés plusieurs jours après.

La prochaine fois la directrice s'engage à noter dans le mail la date de l'absence pour éviter ce genre de désagrément.

- Comment faites-vous l'évacuation lors d'une alerte incendie ou une personne qui rentre dans l'établissement avec un enfant handicapé ?

Le PPMS a été envoyé en début d'année est validé par l'inspection. Les rapports d'exercices incendie et PPMS sont également envoyés systématiquement à l'inspection et ils ont tous été validés depuis le début de l'année.

Les enfants en situation de handicap moteur sont évacués comme les autres en cas d'incendie avec l'aide de leur AESH qui s'occupe uniquement d'eux.

En cas d'intrusion, le scénario à privilégier est celui du confinement à part si on sait d'où vient le danger ou si les autorités nous ont demandé de fuir, c'est pourquoi il est nécessaire de s'entraîner aux deux scénarios. En cas de fuite un point de rassemblement est choisi en dehors de l'école. Pour les élèves en situation de handicap moteur accompagné de leur AESH ils se cachent dans un point moins loin que le point de rassemblement.

- Cette question concerne la classe de Mme Fanton classe de CP. Beaucoup de parents s'inquiètent du fait qu'un enfant est constamment en train de crier, jeter des choses. Les enfants en parlent aussi. Qu'est-il possible de faire pour améliorer cette situation ?

Cette question concerne un cas particulier donc ne peut être traitée en conseil d'école. Ce que l'on peut dire c'est que des dossiers et des prises de RDV sont en cours et que cette situation est prise très au sérieux au sein de l'école.

- En cas de violente chute d'un enfant, pourquoi ne pas appeler le 15 ou même les pompiers plutôt qu'attendre le parent qui peut mettre du temps à venir de son lieu de travail ?

Le protocole demande à ce que les parents soient contactés en 1^{er} s'il y a coup, contusion, plaie, et qu'il n'y a pas de perte de conscience et selon la gravité. S'il y a perte de conscience et chute grave les secours sont appelés en 1^{er} et les parents en second.

Un enfant qui part seul avec les pompiers c'est traumatisant on le réserve aux cas graves.

En général les parents nous préviennent s'ils ne peuvent pas arriver rapidement.

Dans aucune situation depuis la rentrée un parent ne nous a dit ne pas pouvoir arriver rapidement et dans aucun des cas les parents sont arrivés dans un temps assez long qui justifiait d'appeler les pompiers par rapport à la situation.

- La directrice est-elle assez déchargée car certains parents s'inquiètent de ses absences répétées en classe les jeudis et vendredis laissant souvent les enfants seuls en autonomie ou repartis dans les autres classes ?

Cette question pose clairement une accusation de faute professionnelle grave.

Les enfants ne sont jamais seuls la porte de la classe est ouverte et ils sont sous la surveillance de Mme Orvain. La situation a eu lieu pour des raisons d'urgence dans une autre classe (deux fois). Les enfants ont été répartis dans les autres classes lors d'un entretien de carrière avant les vacances de février et lors d'une absence non remplacée pendant une heure.

Questions pour la municipalité mairie :

- Pouvons-nous avoir un abri devant l'école Pressemane en cas de pluie?

Madame Chatelon a répondu négativement.

-Est-il possible de faire un rappel pour la cigarette et les chiens au niveau de l'école ?

La cigarette et les chiens ne peuvent être interdits devant l'école.

Un appel au civisme de chacun est fait pour le respect des personnes et des lieux.

- Retard à la garderie : Mme Chatelon informe que les retards du soir de certaines familles étant répétés, un système de pénalités financières sera mis en place dès la rentrée 2023.

D'autre part il n'est pas possible pour des questions de responsabilité de récupérer les enfants dans le rang de la garderie.

-Hausse tarif cantine

Le prix des denrées alimentaires a fortement augmenté cette année pour l'instant la municipalité avait réussi à ne pas augmenter le prix des repas mais cela ne sera plus possible l'année prochaine pour des raisons budgétaires.

Une hausse des tarifs sera donc répercutée lors de l'année scolaire 2023-2024.